

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL AVEC PLAN MERCREDI 2021 - 2024

PRÉAMBULE

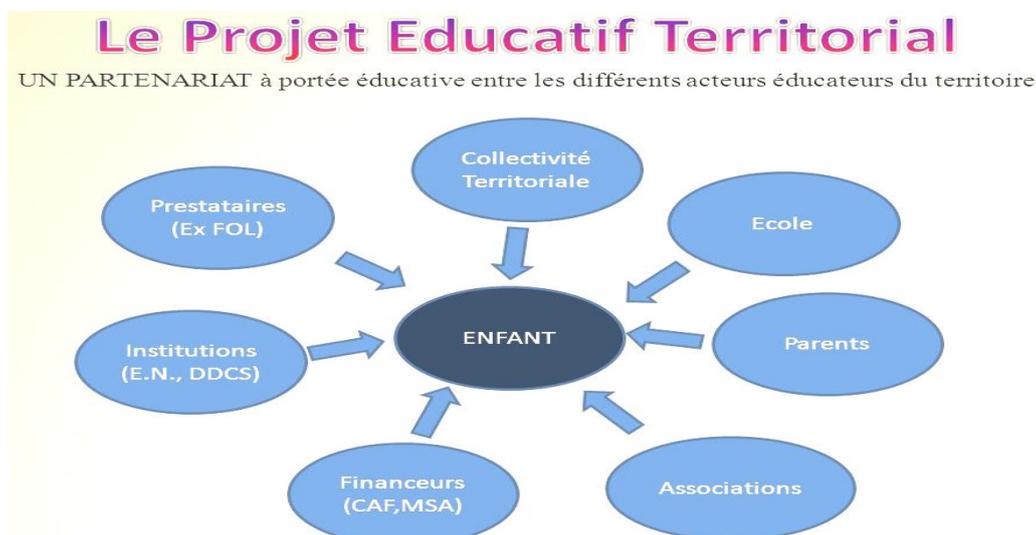
La place de l'enfant et de la jeunesse dans la vie communale est un des piliers essentiels de toute action politique. Les élus de la Commune de Guéthary ont à cœur de favoriser leur réussite, leur intégration ainsi que leur épanouissement personnel, de favoriser l'insertion des ados (13-17 ans) dans la vie associative du village mais aussi dans la vie citoyenne et leur permettre d'en devenir des acteurs.

Le défi pour notre village est de permettre à chaque enfant d'accéder à une offre culturelle, sportive et de loisirs de qualité, avec :

- Accueil de loisirs sans hébergement périscolaire et extrascolaire pour les 3-11 ans,
- Accueil de loisirs extrascolaire pour les 12-17 ans,
- Un tissu associatif développé dans le domaine sportif et culturel,
- Des infrastructures existantes : fronton, parc municipal, courts de tennis, trinquet, musée, bibliothèque, piscine et bord de mer.

LES ENJEUX DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Suivant le moment de la journée, divers savoir-faire, valeurs ou comportements sont demandés à l'enfant, qu'il soit à l'école, en famille ou en extérieur. C'est ainsi que la Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs de la vie éducative qu'ils soient institutionnels (État, Collectivités Territoriales, CAF), associatifs ou privés, afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins de nos enfants et de nos jeunes de 3 à 17 ans et être ainsi acteur d'une éducation partagée.



L'objectif de la mise en œuvre du Projet Educatif Territorial est de proposer une offre coordonnée dans un objectif harmonieux s'appuyant sur un partenariat concerté et efficient.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Guéthary est située dans les Pyrénées-Atlantiques, sur la Côte Basque et appartient au canton de Saint Jean de Luz. Sa population est de 1 365 habitants et compte environ 200 jeunes de 3 à 17 ans.

Elle possède une école publique "Albert Larrousset" avec la spécificité d'un système immersif en langue basque en maternelle et bilingue en élémentaire. Les effectifs sont de :

- 60 élèves en maternelle
- 80 élèves en primaire

L'accueil est organisé comme suit :

- Garderie pour les temps périscolaires du matin et du soir
- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) les mercredis et vacances scolaires

Le tissu associatif est composé de 5 associations sportives, 4 associations culturelles, 1 association de parents d'élèves, 5 associations de loisirs et 1 association à caractère humanitaire et social.

Elle comprend également une maison de retraite privée.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU PROJET

1 – GARANTIR LA CONTINUITÉ EDUCATIVE ET VISER LA REUSSITE POUR TOUS

- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée entre les acteurs

L'enfant se construit sur différents lieux (à la maison, à l'école, dans les structures périscolaires et extrascolaires, dans les associations, dans la commune...), sur différents temps (pendant le temps de la classe, avant et après l'école ou sur son temps libre...), avec différents partenaires (les parents, les enseignants, le personnel communal, les associations...), mais aussi par les échanges et la confrontation avec les camarades de son âge.

Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, familial et temps libre) et entre les différents acteurs (scolaires, périscolaires et extrascolaires). L'offre éducative développée sur les temps périscolaire et extrascolaire est en ce sens définie en articulation avec le projet d'école. La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins (travail sur des thèmes similaires mais selon des approches différentes).

- **Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation**

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles revêt un caractère important pour garantir la continuité éducative. Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent leur être rendus lisibles et visibles. Cela peut se faire notamment en proposant, de manière régulière, des temps d'information et des espaces de rencontres, dans les différentes structures éducatives scolaires, périscolaires et extrascolaires. La valorisation, devant les parents, des productions des enfants réalisées dans le cadre de leurs différentes activités, sous la forme d'expositions, de spectacles, de manifestations... est un moyen de communication privilégié pour atteindre cet objectif. Elle sera particulièrement recherchée dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif. Ces moments permettent en effet la rencontre et les échanges entre parents, ainsi qu'avec les professionnels éducatifs.

L'intégration des représentants de parents dans la gouvernance (comité de pilotage, comité cantine, conseil d'école...) des différentes structures éducatives et dans le pilotage du projet éducatif permet également d'atteindre l'objectif. Il convient dans ce cadre, de veiller à ce qu'ils puissent y prendre leur place, en leur permettant d'y être initiateurs de projet et de leur donner les moyens d'améliorer le lien avec l'ensemble des parents qu'ils représentent.

- **Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants**

Les priorités données par l'ensemble des acteurs et les moyens accordés par la commune en faveur de la coéducation permettent d'atteindre cet objectif. Ainsi, les interventions sur le temps scolaire contribuent à cet objectif en proposant une offre éducative complémentaire à l'apprentissage scolaire, sur la base des projets d'école. Les modes d'intervention sont différents, ce qui permet de faire découvrir différemment, de développer d'autres compétences et de contribuer à la réussite des enfants.

2 – CONSOLIDER UNE OFFRE EDUCATIVE DE QUALITE POUR TOUS LES ENFANTS PERMETTANT LEUR DEVELOPPEMENT ET LEUR EPANOUISSEMENT

- **Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous**

L'objectif des acteurs dans le cadre de ce projet est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, à tous les enfants du village, en levant les éventuels obstacles économiques. Cela se traduit, pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation des familles, par la mise en place d'une politique tarifaire équitable, basée sur des tarifs différenciés, en fonction des quotients familiaux et par des aides financières aux familles les plus en difficulté. Les interventions sur le temps scolaire, dispensées gratuitement pour tous les enfants, sont un moyen de répondre à cet objectif, en permettant à tous les enfants quels qu'ils soient (prise en compte des situations de handicap) d'accéder à des activités sportives (apprentissage de la natation) ou culturelles (musique, chant, théâtre...)

- **Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants**

Les activités éducatives mises en place ont pour objet de développer chez les enfants de nouvelles compétences, au-delà des connaissances scolaires qu'ils pourraient apprendre à l'école.

Il s'agit en effet par la diversité des actions proposées de développer leurs connaissances mais également leurs savoir-faire et leurs savoir-être. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont ainsi des objectifs particulièrement recherchés dans le cadre des actions éducatives mises en place. Ils se traduisent par la mise en place d'actions d'expression, de création, de raisonnement et de logique, par des activités ludiques et des actions liées à l'esprit critique. Les interventions sur le temps scolaire permettent d'atteindre ces objectifs. Le travail réalisé dans ce cadre au sein de la bibliothèque et du musée pour amener les enfants à la lecture et à la découverte de l'art, en sont des exemples.

- **Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives**

Les actions éducatives doivent également rechercher la promotion de la santé et du bien-être des enfants, en veillant particulièrement à la prévention des violences. Le temps de pause méridienne est un temps privilégié pour la mise en place d'actions de promotion et de prévention dans le domaine de la santé et de la nutrition. Par l'intermédiaire d'ateliers spécifiques, les enfants sont sensibilisés à la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée. L'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la préparation des repas du restaurant scolaire et les actions de communication envers les enfants consacrées à cette thématique permettent d'atteindre l'objectif. Les animateurs et les ATSEM qui encadrent les enfants pendant ce temps de midi ont également pour rôle de garantir la bonne hygiène corporelle et alimentaire des enfants.

3 – DEVELOPPER LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

- **Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable**

Les actions éducatives mises en place doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité tant personnelle que collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer pleinement chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité...

Dans le cadre des actions éducatives, une attention particulière est portée au quotidien à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté.

La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif. Les actions éducatives recherchent l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance de leur village et de son patrimoine. A cet égard, les animations organisées par les professionnels et bénévoles de la bibliothèque et du musée, sur des thématiques variées, en lien avec le patrimoine local sont de nature à permettre cette découverte par les enfants.

Les initiatives en faveur de l'expression individuelle et collective des jeunes seront soutenues, afin que ceux-ci puissent occuper pleinement leur place, qu'ils soient force de propositions et non des consommateurs d'activités. Les actions éducatives rechercheront également l'initiation au débat démocratique pour les enfants et à l'analyse critique de leurs pratiques et de leurs souhaits.

▪ Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations

L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Les actions éducatives mises en place recherchent ainsi le brassage interculturel et intergénérationnel.

La mise en place d'activités avec les pensionnaires de la maison de retraite (jeux de société, jeux de balles...) est de nature à favoriser le lien intergénérationnel ainsi que l'organisation d'ateliers découvertes avec des intervenants extérieurs ou des associations locales sur des thématiques variées (danse, pelote, art graphique...). Les enfants identifient d'autres adultes au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaires et extrascolaires.

Ces échanges sont importants pour conforter le lien social existant sur la commune et faire des enfants des acteurs de la vie locale de demain. Ces activités de découverte doivent également pouvoir créer des passerelles pour les enfants, envers les actions proposées sur le temps extrascolaire par ces différentes associations.

COMPOSITION ET MISSIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE

La mise œuvre des actions du projet éducatif territorial implique une mobilisation générale des différents acteurs de la vie éducative de l'enfant. Pour ce faire, il est nécessaire de regrouper les différents partenaires dans un groupe de pilotage chargé de fixer les objectifs à atteindre ainsi que de juger, dans un second temps, de leur réussite.

Le comité de pilotage est présidé par le Maire de la Commune et composé comme suit :

- des élus de la commune,
- du directeur de l'Accueil de Loisirs,
- du directeur de l'école ou son représentant,
- des délégués des parents d'élèves,
- du délégué Départemental de l'Education Nationale
- d'un représentant des associations du village qui oeuvrent en faveur des enfants.

Le comité de pilotage a pour objectif de créer une complémentarité et une cohérence dans l'offre éducative. C'est une structure d'échanges entre les différents acteurs visant à identifier certaines difficultés relatives à la mise en œuvre du projet éducatif et à formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs partagés.

Le comité de pilotage se réunira autant que de besoin mais au minimum deux fois par an.

ÉVALUATION DU PROJET EDUCATIF

L'évaluation s'effectue à chaque fin d'année scolaire. Elle est interactive et associe l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Elle permet de mesurer objectivement et précisément les effets produits par la mise en œuvre des dispositifs ainsi que les coûts engagés par les différents partenaires au regard des objectifs du projet éducatif territorial et des effets attendus.

Des critères d'évaluation du projet sont proposés, de différentes natures, permettant de juger :

- de la pertinence du projet : ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte du PEdT. Ils peuvent permettre la définition d'une nouvelle orientation, d'un nouvel objectif.
- de l'efficacité du projet : ces critères décrivent la réalisation des objectifs du PEdT. L'intérêt de ces critères réside dans la comparaison entre les objectifs fixés et les résultats atteints. Il s'agit ensuite de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.
- de l'impact du projet : ces critères permettent de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Ces critères pourront également chercher à mesurer les effets induits par le projet, sans pour autant que ceux-ci aient été attendus.

GARANTIR LA CONTINUITÉ EDUCATIVE ET VISER LA REUSSITE POUR TOUS

Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs

Pertinence

Les moyens mis en place et les résultats obtenus sont bien le fruit d'une coordination renforcée entre les acteurs.

Exemples d'indicateurs : Fréquence des réunions du comité de pilotage, représentation effective de tous les acteurs éducatifs, temps effectifs de concertation entre les acteurs, satisfaction des acteurs éducatifs sur l'organisation mise en place...

Efficacité

Une offre éducative cohérente, diversifiée, permanente et effective, est proposée sur le territoire, sur une période donnée et pour toutes les tranches d'âge.

Exemples d'indicateurs : Mise en place d'un support de présentation de l'offre globale éducative démontrant sa diversité et sa cohérence, articulation de cette offre avec les projets d'écoles, satisfaction des enfants et des parents sur la nature de l'offre mise en place et sur sa cohérence, bonne couverture des temps libres de l'enfant par l'offre éducative...

Impact

Les parcours des enfants bénéficiant de cette offre éducative démontrent des effets bénéfiques en termes de réussite éducative (scolarité, socialisation, civisme...)

Exemples d'indicateurs : retour du suivi des parcours d'un groupe d'enfants sur une période donnée (issue des éventuelles expertises thématiques complémentaires menées), opinion des acteurs éducatifs sur les changements comportementaux observés chez les enfants...

Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation

Pertinence

Le renforcement de la communication avec les parents et des échanges avec les autres acteurs répond à un besoin formulé par les parents et partagé par la communauté éducative.

***Exemples d'indicateurs** : Satisfaction des parents sur les actions mises en place dans le domaine et sur leur implication dans l'offre éducative, prise en compte effective des propositions des parents dans le cadre des instances de pilotage...*

Efficacité

Une implication plus forte des parents est recherchée dans le cadre de la mise en œuvre des actions, permettant davantage d'échanges avec le reste de la communauté éducative.

Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants

Pertinence

Les améliorations des conditions matérielles et pédagogiques offertes aux enfants et aux acteurs éducatifs concourent à favoriser la réussite scolaire.

***Exemples d'indicateurs** : Satisfaction des acteurs éducatifs sur les conditions matérielles et pédagogiques à disposition, définition partagée entre acteurs éducatifs des améliorations à apporter aux conditions à disposition, mise à disposition de conditions matérielles et pédagogiques conformes aux préconisations nationales de l'Education Nationale...*

Efficacité

Des actions visant à améliorer les conditions matérielles et pédagogiques offertes aux enfants et aux acteurs pédagogiques sont entreprises.

***Exemples d'indicateurs** : réponse aux demandes justifiées d'amélioration des conditions matérielles et pédagogiques, coût consacré aux dépenses d'investissement dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire*

Impact

Les conditions offertes permettent effectivement d'améliorer la réussite scolaire des enfants.

***Exemples d'indicateurs** : Taux de réussite scolaire des enfants scolarisés, comparaison avec des moyennes départementale et nationale, résultats issus du suivi des parcours d'un groupe d'enfants, ressenti des acteurs éducatifs sur l'impact bénéfique des conditions offertes sur la réussite scolaire des enfants, ...*

CONSOLIDER UNE OFFRE EDUCATIVE DE QUALITE POUR TOUS LES ENFANTS PERMETTANT LEUR DEVELOPPEMENT ET LEUR EPANOUISSEMENT

Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous

Pertinence

L'offre éducative mise en place permet de répondre aux besoins des familles, et aux enjeux de mixité sociale.

Exemples d'indicateurs : Satisfaction des familles sur l'accessibilité de l'offre éducative proposée, satisfaction des acteurs sur la mixité des enfants et au sein des différentes activités...

Efficacité

Un système de tarification différenciée favorise l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.

Exemples d'indicateurs : Existence d'une grille de tarifs différenciés en fonction du quotient familial, suivi des difficultés (financières, matérielles) rencontrées par les familles dans le cadre de l'accueil aux activités, identification des solutions trouvées (lien avec le CCAS)...

Impact

La fréquentation des activités par les enfants démontre que l'objectif de mixité sociale est atteint. La communication sur l'accès à l'offre éducative est satisfaisante.

Exemples d'indicateurs : Suivi de la fréquentation par tranche d'âge et en fonction des tranches de quotients familiaux, taux de participation des enfants en fonction des tranches d'âges et de quotients familiaux...

Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants

Pertinence

L'offre éducative mise en place permet de répondre aux besoins identifiés d'autonomie, de développement de compétences et de responsabilisation des enfants.

Exemples d'indicateurs : satisfaction des familles et des différents acteurs éducatifs sur la diversité et la nature de l'offre éducative, définition partagée des actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants...

Efficacité

Les actions mises en œuvre recherchent réellement le développement des compétences et la responsabilisation des enfants.

Exemples d'indicateurs : existence d'une offre éducative diversifiée sur le plan socio-culturel et sportif, nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants, à leur responsabilisation, participation effective des enfants aux manifestations socioculturelles organisées sur la commune, fréquentation de la bibliothèque et du musée par les enfants en dehors du temps scolaire...

Impact

Les enfants acquièrent effectivement de nouvelles compétences, gagnent en autonomie et en responsabilisation.

Exemples d'indicateurs : ressenti des enfants suite aux activités réalisés, ressenti des familles et des acteurs éducatifs sur les évolutions observées dans les comportements des enfants, résultats du suivi du parcours d'un groupe d'enfants, implication des enfants dans la conception des activités...

**Promouvoir la santé
et le bien-être des
enfants dans toutes
les actions éducatives**

Pertinence

L'offre éducative mise en place permet de répondre aux enjeux identifiés de promotion de la santé et du bien-être des enfants.

***Exemples d'indicateurs** : définition partagée des actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux, implication des familles dans les actions définies...*

Efficacité

Les actions mises en œuvre recherchent réellement la promotion de la santé et le bien-être des enfants.

***Exemples d'indicateurs** : nombre d'actions de sensibilisation ou de communication réalisées auprès des enfants et des familles sur les thématiques en lien avec la santé, la nutrition, le bien-être, nombre de familles présentes à ces actions, nombre d'enfants touchés, formation des personnels encadrants pour la promotion de la santé et du bien-être des enfants dans les actions éducatives, nombre de personnels formés...*

Impact

Les actions mises en œuvre révèlent des effets bénéfiques chez les enfants qui les ont suivies.

***Exemples d'indicateurs** : résultats du suivi du parcours d'enfants quant à l'impact des actions menées sur le comportement des enfants, ressenti des familles sur l'impact chez leur enfant des actions ainsi proposées, ressenti des enfants...*

DEVELOPPER LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

**Développer
l'apprentissage à la
vie citoyenne et
éduquer à
l'environnement et
au développement
durable**

Pertinence

Le vivre ensemble, l'émancipation des enfants, la solidarité et le développement durable constituent des valeurs partagées par l'ensemble de la communauté éducative, qui fondent l'action du PEdT.

***Exemples d'indicateurs** : échanges dans le cadre du comité de pilotage et de coopération éducative sur les valeurs fondatrices du PEdT, satisfaction des acteurs éducatifs sur la prise en compte de ces valeurs dans le projet éducatif...*

Efficacité

Les actions éducatives mises en place permettent l'apprentissage à la vie citoyenne et l'éducation au développement durable.

***Exemples d'indicateurs** : nombre d'actions réalisées permettant l'apprentissage à la vie citoyenne et l'éducation au développement durable (intervention scolaire sur des thèmes liés au développement durable...), participation des enfants aux manifestations organisées par la commune dans le domaine socio-culturel...*

Impact

Les actions éducatives ainsi mises en place touchent un nombre important d'enfant et ont des impacts bénéfiques sur leur comportement en tant que citoyen.

***Exemples d'indicateurs** : nombres d'enfants participant aux actions sur la thématique du développement durable, taux de participation des enfants à ces actions, ressenti des familles et des acteurs éducatifs sur les évolutions de comportement des enfants...*

**Développer les liens
intergénérationnels et
les partenariats avec
les associations**

Pertinence

Le développement de liens sociaux en dehors de la communauté éducative classique (liens intergénérationnel et associatif) permettent une ouverture d'esprit et un éveil à la curiosité chez les enfants, nécessaires au développement de l'enfant et contribuant à la qualité du vivre ensemble sur la commune.

***Exemples d'indicateurs** : satisfaction des acteurs éducatifs sur la prise en compte de cet enjeu dans le cadre du PEDT, représentation du monde associatif dans les instances de gouvernance*

Efficacité

Les actions éducatives permettent effectivement aux enfants de tisser des liens entre les générations et de découvrir le monde associatif.

***Exemples d'indicateurs** : nombre d'associations impliquées dans les ateliers découverte, nombre d'enfants concernés par ces ateliers, taux de participation des enfants, nombre d'actions menées avec des publics de générations différentes, nombre d'enfants concernés, taux de participation des enfants à ces actions...*

Impact

Le développement des liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations dans le cadre des activités éducatives ont un impact bénéfique pour les enfants, et participent à la qualité du vivre ensemble à Guéthary.

***Exemples d'indicateurs** : ressenti des familles sur l'ouverture d'esprit de leur enfant suite à la participation aux activités éducatives, résultats du suivi des parcours d'un groupe d'enfants, nombre d'adhésions au sein des associations suite à une découverte d'activité dans le cadre des actions éducatives, satisfaction des associations et des bénévoles impliqués dans les activités éducatives...*

CONTRIBUTION DE LA CAF

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les Caf contribuent au développement et au fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement déclarés aux services départementaux de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour les 3 catégories d'accueil: accueils de loisirs, accueils de jeunes et accueils de scoutisme sans hébergement. Les Caf peuvent aussi participer au titre de la prestation de service «Accueil de loisirs», au soutien d'accueils avec hébergement sous certaines conditions dont, une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale, une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources, une implantation territoriale des structures en adéquation avec les besoins locaux, et la mise en place d'activités diversifiées excluant les cours et les apprentissages particuliers et du respect d'une neutralité politique, philosophique et religieuse et du respect de la charte de la laïcité de la branche famille.

Fait à GUETHARY le 30 AVRIL 2021



Mme le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Marie-Pierre BURRE-CASSOU